

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



© Photos de Ian Grandjean

Ff&C

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DES
ÉCOLES DE
CIRQUE

La Fédération Française des Écoles de Cirque vous présente son Rapport d'Activité pour l'année 2025

Cette année a été marquée par les travaux menés dans le cadre des missions principales du projet fédéral : représentation, accompagnement des écoles, formation des équipes et animation territoriale.

Parmi ceux-ci, on peut citer notamment :

- La représentation : le renouvellement de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) avec le ministère de la Culture pour 4 ans, l'obtention d'une nouvelle subvention au titre du FEAC (Fonds d'aide aux Échanges Artistiques et Culturels), la création d'un kit "Municipales 2026" et la participation au salon des Maires de France pour le présenter (avec le SCC), l'intégration du CA de l'Organisme Certificateur ÉCLAT, la participation au séminaire NICE d'EYCO à Galway (Irlande)
- L'accompagnement des écoles : la fin de la formation du pool de formateur·rices PPGC, le déploiement du module PPGC (Posture Pédagogique, Gestes et Contacts), la poursuite des Temps d'Échanges Collectifs (TEC),
- La formation : la définition du Certificat Complémentaire Cirque avec la branche ECLAT, le dossier de renouvellement de l'enregistrement du TIAC au RNCP (Répertoire National des Certifications Pédagogiques), la formation continue (management, école du·e la spectateur·rice, analyse de la pratique professionnelle)
- L'animation territoriale : la poursuite des projets structurants, les nouvelles Rencontres Inter FREC, la participation au forum recherche du Plongeur,

Mais on pourrait également évoquer les Rencontres Régionales et Nationales, l'arche, un quizz, un photobooth, une discoFFEC, une nouvelle chargée de développement... et bien d'autres actions que vous retrouverez dans ces pages.

Bref, comme d'habitude, une année bien remplie.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

p.2

LA REPRÉSENTATION

Partenaires institutionnels, Filière nationale des arts du cirque, Réseaux nationaux, Échelon international

p.10

L'ACCOMPAGNEMENT ET LA STRUCTURATION DU RÉSEAU

Observatoire, Audits et visites d'écoles, Agrément qualité, Conseils au quotidien, Plan de prévention et de lutte contre les VHSS

p.22

LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

Titres fédéraux, Formation continue, Formation professionnelle, États Généraux

p.28

LA MOBILISATION DU RÉSEAU ET L'ANIMATION TERRITORIALE

Réseau national, Dynamique régionale, Projets FREC, Rencontres Nationales, Projets du réseau, Service Civique

p.37

LE FONCTIONNEMENT FÉDÉRAL

Outils de communication, Gouvernance fédérale, Équipe fédérale



1. LES PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS

2. LA FILIÈRE
NATIONALE DES
ARTS DU CIRQUE

3. LES RÉSEAUX
NATIONAUX

4. L'ÉCHELON
INTERNATIONAL

5. LE DÉVELOPPEMENT

1

LA REPRÉSENTATION

La mission de représentation est un maillon essentiel de l'action fédérale. Elle s'est fortement consolidée sur les dernières années et se décline en plusieurs axes.

1. LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Ministère de la Culture et ses organismes liés

Direction Générale de la Démocratie Culturelle, des Enseignements et de la Recherche (DGDCER)

La DGDCER, qui a succédé en juillet 2025 à la DG2TDC, gère la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) 2025/2028 que la FFEC vient de resigner pour 4 ans et qui assure à la Fédération un engagement sur le long terme. Les objectifs sont :

- Structurer les acteur·rices de l'enseignement des arts du cirque ;
- Structurer auprès des écoles une activité d'animation globale du territoire, d'observation, de formation, de ressources et d'accompagnement ;
- Contribuer au niveau national et européen à la réflexion sur l'enseignement des arts du cirque.

PROJETS
Le label écoles préparatoires des arts du cirque
Le lien entre écoles de pratiques amateur, écoles préparatoires et écoles supérieures
Le suivi de dossiers (FEAC, VHSS, EAC - cf. chapitre 3.4 et 4.5).

Délégation Générale à la Création Artistique (DGCA)


La FFEC participe depuis 2019 aux réunions de filière animées par la DGCA au Ministère de la Culture, aux côtés des représentant·es du secteur :

- Le Syndicat des Cirques et Compagnies de Création (SCC),
- Territoires de Cirque,
- ARTCENA,
- les écoles d'enseignement supérieur (dont le CNAC).

PROJETS	
Actualités de la filière	 4 Réunions
L'insertion professionnelle des jeunes artistes	
Les difficultés financières du secteur et les aides éventuelles	
L'état des lieux sur l'enseignement des arts du cirque (initial, spécialisé, préparatoire, pédagogique)	
La réorganisation du ministère de la culture	
Les dispositifs du ministère (plan "Mieux Produire, Mieux Diffuser")	
La Nuit du Cirque	


Centre National des Arts du Cirque (CNAC)

La FFEC est membre du directoire du CNAC de Châlons-en-Champagne (51), elle participe à ce titre à l'ensemble de ses instances.

PROJETS	
La réflexion sur la filière d'enseignement des artistes de cirque	 7 Réunions
L'évolution du DE (Diplôme d'Etat) Professeur de cirque et réflexion sur le cursus des pédagogues	
Réunions des écoles préparatoires / écoles supérieures	

ARTCENA (Centre de ressources national des arts du cirque, des arts de la rue et du théâtre)

La FFEC est membre du Conseil d'orientation d'Artcena.

PROJETS	
La charte Droit de Cité	 1 Réunion
La note d'orientation pour Circostrada	

Appels à projets

La FFEC relaie les appels à projets du Ministère de la Culture et accompagne les écoles de cirque qui le souhaitent dans leur dépôt de projets.

APPELS À PROJETS
Fonds d'Encouragement aux Initiatives Artistiques et Culturelles des Amateurs (FEIACA)
Fonds d'aide aux échanges artistiques et culturels pour l'Outre-mer (FEAC)
Pass colo

Le Ministère de l'Éducation Nationale et ses organismes liés

Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO)

La FFEC est reconnue comme **partenaire pilier de l'EAC** pour les arts du cirque par la DGESCO.

PROJETS
Le déploiement de la convention cadre
La plateforme ADAGE pour l'EAC
La labellisation des intervenant-es cirque dans les établissements scolaires
La valorisation du réseau sur Eduscol
Les PREAC (Pôles Ressources sur l'Éducation Artistique et Culturelle)

Convention cadre

La FFEC est signataire d'une convention cadre pluriannuelle définissant les attendus en matière d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) en milieu scolaire. La convention est signée pour 4 ans et court jusqu'en 2025. Les autres signataires sont :

- le Ministère de l'Éducation Nationale,
- l'Union Nationale du Sport en Milieu Scolaire (UNSS),
- l'Union Nationale du Sport en Établissements Primaires (USEP).

Cité dans la convention cadre, le cahier des charges des activités circassiennes en milieu scolaire a également fait l'objet d'un travail de mise à jour avec les mêmes partenaires. Cependant sa finalisation a été reportée pour des raisons d'agenda du ministère.

Agrément national

La FFEC dispose de l'agrément national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public. Celui-ci a été renouvelé en 2024 pour 5 ans. Pour rappel, via l'agrément national, les structures adhérentes agréées par la FFEC et les Fédérations Régionales (FREC) en bénéficient à leur niveau par extension.

Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) - Commission Mixte Nationale (CMN)

La Fédération siège à la CMN de l'UNSS en charge des activités liées aux arts du cirque. Cette commission s'est réunie en 2025 pour préparer une nouvelle édition du Festival National UNSS arts du cirque . Ce festival a lieu tous les 2 ans et la prochaine édition aura lieu en région Centre-Val de Loire du 2 au 5 juin 2026.

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA)

Agrément Jeunesse Éducation Populaire (JEP)

La Fédération est titulaire de l'agrément national "Jeunesse et Éducation Populaire" qui a été renouvelé en 2024 pour une durée de 5 ans. Cet agrément est étendu aux FREC et permet à la FFEC de postuler pour tous les dispositifs des politiques publiques de jeunesse et d'éducation populaire.

Appel à projets national

La FFEC a un partenariat fort avec la DJEPVA depuis de nombreuses années qui caractérise son action auprès du réseau dans le champ de l'Éducation Populaire. Un dossier est déposé chaque année avec plusieurs projets dans le cadre de l'appel à projets national.

PROJETS
L'accès aux pratiques artistiques pour les jeunes les plus éloignés
La prévention et la lutte contre les VHSS
L'accompagnement des jeunes vers la citoyenneté

Service Civique

La FFEC porte depuis 2018 un agrément collectif au titre du dispositif du Service Civique. Cet agrément, délivré par l'Agence du Service Civique, Groupement d'Intérêt Public sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, permet aux écoles de cirque adhérentes d'accueillir au sein de leur structure des volontaires en service civique pour des missions de 6 à 9 mois (cf. chapitre 4.6). L'agrément a été renouvelé en 2024 pour 3 ans.

Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

La FFEC est signataire d'une convention pluriannuelle d'objectifs de 3 ans (2024-2026) au titre du FDVA. Celle-ci permet de financer la formation de ses bénévoles dans 2 champs importants :

- Les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels (VHSS) ;
- La montée en compétences des dirigeants bénévoles.

Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP)

Fort de son agrément JEP, la FFEC adhère au FONJEP et participe aux rencontres organisées par l'association.

2. LA FILIÈRE NATIONALE DES ARTS DU CIRQUE

Syndicat des Cirques et Compagnies de Création (SCC)

La FFEC est membre associée du SCC et siège depuis juin 2016 au Conseil National du syndicat en tant que tel.

Des collaborations régulières se sont poursuivies autour de la structuration de la filière, les SODAC, la représentation auprès des élu·es locaux·les. En 2025, l'essentiel du travail a porté sur le kit municipales 2026 (cf. chapitre 1.5).

Festival CIRCa

38 années de collaboration complice unissent les écoles de la Fédération Française des Ecoles de Cirque et CIRCa, pôle national des arts du Cirque d'Auch, organisateur du Festival du cirque actuel. La FFEC est représentée au sein du Conseil d'Administration de CIRCa, et CIRCa siège à la FREC Midi-Pyrénées.

Par le biais des Rencontres Nationales organisées sur le festival depuis 2011, la présence de plus en plus importante des écoles de cirque au festival CIRCa est devenue au fil des ans une composante forte de l'identité du festival et un moment fondamental de la vie fédérale (cf. chapitre 4.4).



6 réunions formelles ont été organisées entre la FFEC et Circa, en plus des liens réguliers entre le chargé d'animation du réseau de la FFEC et la personne chargée d'accueillir les écoles lors du festival CIRCa.

Festival Mondial du Cirque de Demain



La FFEC est membre du Conseil d'Administration de l'association du Festival Mondial du Cirque de Demain et y siège à raison de **2 réunions par an**.

Territoire de Cirque

La FFEC a rejoint la Nuit Du Cirque - portée par Territoires de Cirque - en tant que partenaire relais depuis 2023. Elle devient alors l'interlocutrice principale des écoles et les guide dans leur participation à cet événement national. **13 écoles de cirque du réseau ont participé à la 7ème édition de la Nuit du Cirque en s'inscrivant avec la FFEC comme partenaire relais (cf. chapitre 4.5).**

3. LES RÉSEAUX NATIONAUX

Hexopée

La FFEC est membre du conseil d'administration d'Hexopée - organisation représentative des secteurs de l'animation, du sport, du tourisme social et du secteur des foyers et service aux jeunes travailleur·ses. Hexopée représente notamment les employeur·ses au sein de la branche ECLAT (métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale au service des Territoires - ex Animation).

La Fédération s'investit principalement sur les chantiers relatifs à la formation et à la qualification professionnelle.

La FFEC siège à la commission sociale emploi formation de la branche ECLAT pour le compte d'Hexopée et, depuis 2025, au CA de l'Organisme Certificateur ECLAT.

Dans la suite des États Généraux de l'Enseignement des Arts du Cirque dans lesquels Hexopée a été très impliquée, les travaux se sont concentrés sur la construction d'un certificat complémentaire Cirque destiné à pallier la fin du BPJEPS activités du cirque (cf. chap. 3.4).



En 2025, la FFEC a participé à 4 réunions du Conseil d'Administration et 6 réunions spécifiques sur le Certificat Complémentaire Cirque.

Confédération des Fédérations et Associations de Culture et de Communication (COFAC)

La FFEC est engagée aux côtés de la COFAC, pour la défense d'une politique culturelle s'appuyant sur le secteur associatif, la reconnaissance du bénévolat et la démocratie culturelle. Déclinaisons locales de son projet grâce aux contrats de plan État-Région (CPER) les COFAC régionales - auxquelles adhèrent parfois les FREC - fédèrent les acteurs locaux de la culture.

Au sein de la COFAC, la FFEC a :

- Représenté les écoles de cirque ;
- Participé aux travaux en lien avec les ministères de tutelle ;
- Discuté et signé les courriers et communiqués communs ;
- Animé le groupe de travail Égalité - Diversité - Inclusion - VHSS.



En 2025, la FFEC a participé à 20 réunions de la COFAC (instances, groupes de travail, webinaires).

Opale

Opale est le centre de ressources des Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) consacrés à la culture. Pour cette mission, Opale édite - en partenariat avec la FFEC - une fiche "école de cirque" à destination de tous les chargé·es de mission du territoire. De plus, la FFEC participe régulièrement aux journées d'information d'Opale à destination des têtes de réseau.

Collectif Pour l'Observation Participative et Partagée (POPP)

La FFEC est membre du collectif Pour l'Observation Participative et Partagée (POPP) l'association créée pour reprendre l'outil GIMIC et promouvoir une démarche engagée de l'observation des réseaux de pratiques culturelles. Ce collectif prend la suite de Icoop que la FFEC a créé avec 3 autres partenaires il y a plusieurs années pour développer la plateforme GIMIC. L'objectif pour la FFEC est que les écoles de cirque aient un meilleur accès à leurs données et à celles des secteurs proches et puissent s'en servir auprès de leurs partenaires territoriaux.

La FFEC a participé à la construction de POPP en 2022 et siège chaque année à l'Assemblée Générale de l'association.

4. L'ÉCHELON INTERNATIONAL

La Fédération est engagée dans deux réseaux européens : la Fédération Européenne des Écoles de Cirque professionnelles (FEDEC) et EYCO (Confédération européenne des écoles de cirque pour la jeunesse).

Fédération Européenne Des Écoles de Cirque professionnelles (FEDEC)

La FFEC est membre partenaire de la FEDEC et siège à l'Assemblée Générale de cette organisation. À partir de 2014, le partenariat entre les deux organisations s'est considérablement renforcé à travers différents projets :

- projets européens liés au dispositif « Erasmus + Education et Formation » tels que COSMIC, REFLECT ou INTENTS (la FFEC en ayant été la porteuse administrative),
- village "écoles de cirque" lors du festival Circa.



La FFEC était **présente à la conférence annuelle de la FEDEC** (Spring Talks) qui s'est déroulée à St Denis (93) et Châtellerauld (86) du 14 au 16 avril 2025.

Confédération Européenne des Écoles de Cirque pour la Jeunesse - European Youth Circus Organization (EYCO)

La FFEC est membre fondatrice d'EYCO, Confédération Européenne des Écoles de Cirque de Pratique Amateur.

Cette confédération rassemble 14 fédérations nationales (Allemagne, Autriche, Belgique flamande, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Italie, Pays Bas, Pologne, Royaume-Uni, Slovénie, Suisse).

La FFEC est le siège social d'EYCO (association de droit français) et en assure la totalité des missions juridico-administratives. La FFEC - par l'intermédiaire de son directeur, Raphaël Vigier, est trésorier d'EYCO depuis l'AG de Cologne en septembre 2021.

PROJETS	
La participation à des projets tels que "Every Knot Matters" (FEDEC) ou LATAM (Amérique du sud)	 18 Réunions
Les relations et partenariats avec les autres réseaux (FEDEC, Caravan, etc.)	
La participation à des festivals et colloques (MAD festival - Anvers)	
Le développement du réseau et de son action	

La FFEC a participé au séminaire NICE (Network of International Circus Exchange) organisé par EYCO à Galway (Irlande) du 16 au 18 mai 2025 où plus de 70 pédagogues de toute l'Europe étaient réunis. 3 représentant-es français y étaient présent-es. De plus la FFEC est intervenue à la conférence sur l'enseignement des arts du cirque organisée par la FEECSE (Fédération espagnole des arts du cirque) à Madrid le 21/05/2025. Valentin Becasse, chargé de mission Animation y a présenté les missions et projets de la FFEC.

4. LE DÉVELOPPEMENT

L'axe d'un développement de la FFEC est une orientation prise par l'Assemblée Générale d'avril 2025. L'amorce de ce développement se réalise dans un premier temps avec la création d'un poste de chargé de développement qui, dans ses attributions, porte aussi le pilotage de la formation au niveau fédéral. Les contours de la stratégie de développement seront définis courant 2026. Toutefois, le travail entrepris pour faire valoir les écoles de cirque et les arts du cirque auprès des élu-es et futur-es élu-es municipaux est d'ores et déjà porté au bilan 2025.

Un Kit Municipales pour sensibiliser les futur-es élu-es

En 2025, la FFEC s'est associée au SCC (Syndicat des Cirques et Compagnies de Création) pour réaliser un travail participatif sur le thème des élections municipales. L'objectif : appuyer et accompagner les acteur-rices des arts du cirque de proximité, écoles de cirque et compagnies, pour qu'il-elles puissent prendre leur place dans les élections municipales.

6 fiches outils ont été produites pour les adhérents de la FFEC et du SCC à l'automne. Elles synthétisent des argumentaires et des propositions à destination des équipes de campagne sur les thèmes suivants :

- Le cirque comme levier de cohésion sociale et d'inclusion
- Attractivité économique et rayonnement territorial
- Locaux adaptés : créer et aménager des espaces circassiens
- La pratique amateur du cirque, un pilier de l'éducation artistique à valoriser
- Financement pérenne et soutien au fonctionnement
- Chapiteaux en ville : faciliter l'implantation et la mobilité

Différents outils d'appropriation de ce kit municipales sont prévus pour 2026.



Une présence au salon des Maires

Pour la première fois la FFEC était présente au salon des maires de France, organisé à Paris du 18 au 20 novembre 2025 (65 672 visiteur-ses). Cette participation co-organisée avec le SCC a permis de faire valoir auprès des élu-es l'intérêt du soutien aux arts du cirque comme levier de développement, de cohésion sociale et d'attractivité pour les territoires.

La FFEC, à l'appui des fiches outils, a assuré la promotion de son réseau et de sa démarche qualité auprès de 150 élu-es. Des élu-es d'une grande diversité que ce soit par leur attribution ou leur provenance. Cette présence au salon des maires a également permis des échanges privilégiés avec la Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture (FNCC).

Une conférence co-animée par la FFEC et le SCC a également été organisée le 18 novembre au pavillon de l'espace culturel sur le thème « Le Cirque de Création : un atout pour la politique culturelle de votre ville ».

Cette participation au salon des maires est déployée stratégiquement sur 2 ans en 2025 et en 2026 et à nouveau en partenariat avec le SCC.



Nos Partenaires





1. LE RÉSEAU EN CHIFFRES

UN OBSERVATOIRE

2. PERMANENT DES ÉCOLES

3. AUDITS DIAGNOSTICS

4. LA DÉMARCHE QUALITÉ

5. UNE ACTIVITÉ DE CONSEIL AU QUOTIDIEN

6. UN PLAN DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VHSS

2

L'ACCOMPAGNEMENT ET LA STRUCTURATION DU RÉSEAU

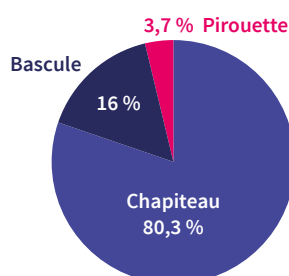
Être une fédération œuvrant en soutien à ses adhérent·es, dans une démarche de mise en réseau et d'autonomisation des acteur·rices, telle est la direction que poursuit la FFEC. Cette mission se traduit notamment par un travail d'observation (statistiques et enquêtes qualitatives), par des accompagnements personnalisés, par des visites et des aides pour s'occuper au mieux de l'accueil des nouvelles structures adhérentes, par la mise à disposition d'outils et de ressources variées à la demande ou encore par un accompagnement tout au fil de l'année.

1. LE RÉSEAU EN CHIFFRES

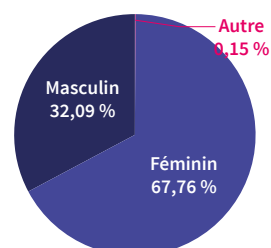
Les écoles de cirque et la FFEC en 2025



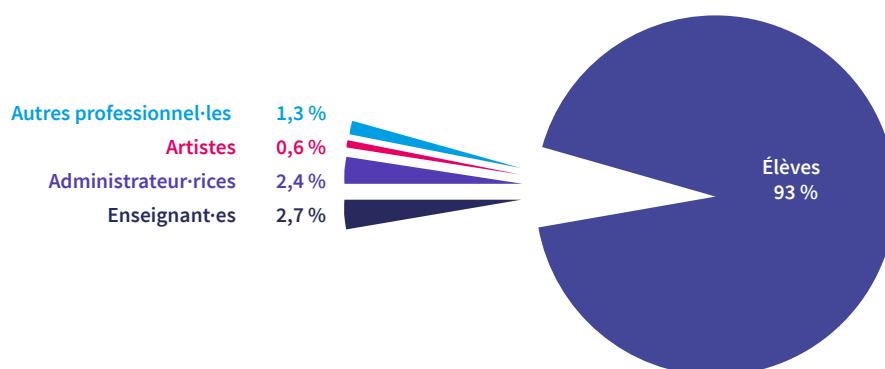
Répartition des types de licence



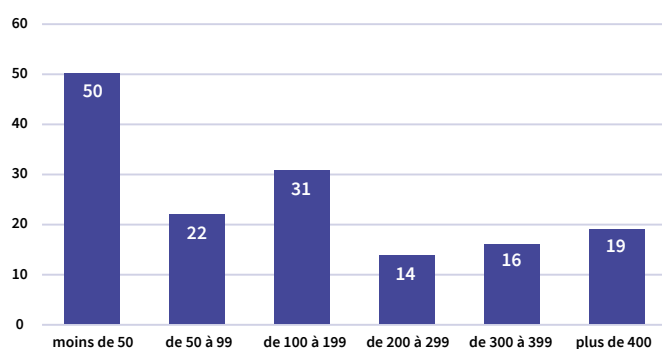
Genre des licencié·es



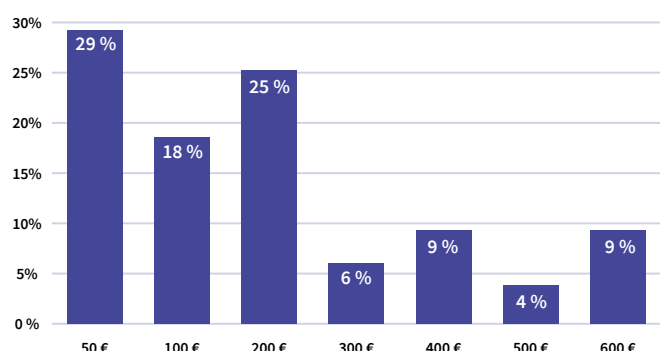
Qualités des licencié-es



Répartition des licencié-es par taille de structure



Répartition des écoles par Cotisation



2. UN OBSERVATOIRE PERMANENT DES ÉCOLES

La FFEC poursuit sa contribution au développement de la démarche d'observation participative partagée (chap. 1.3) en lien avec l'association POPP.

La fédération fait évoluer chaque année la trame du recueil des informations, employé pour chaque structure adhérente lors de la ré-adhésion, dans l'objectif de produire, via la plateforme GIMIC, **des enquêtes fédérales** qui illustrent la composition du réseau des écoles de cirque en France.

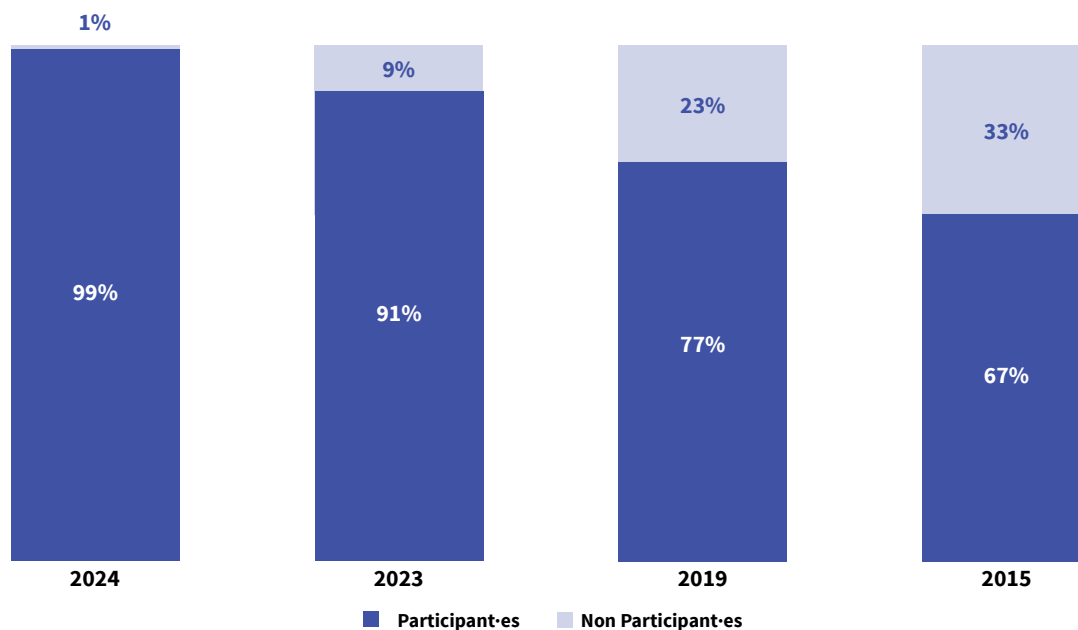
Observation des écoles adhérentes sur les données 2024

Dynamique des licencié-es à la FFEC

VOLUME STABLE	PROFIL TYPE	
29 260 licencié-s (+0,4% qu'en 2023)	activité qui reste majoritairement féminine (68%)	Âge médian fixé à 11 ans , confirmant le cœur de cible "jeunesse"

Santé économique des adhérent-es

Échantillon



Modèle économique

BUDGET MOYEN	BUDGET MÉDIAN
351 412 € (+21% qu'en 2023)	134 665 € (+6% qu'en 2023)

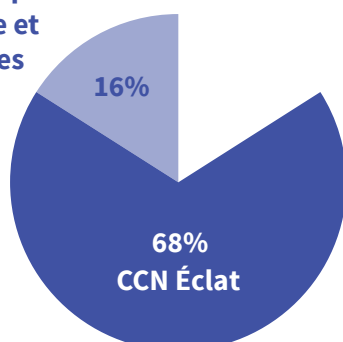
Certain-es adhérent-es d'envergure nationale, voire internationale, présentent des budgets très élevés, ce qui augmente les moyennes.

Toutefois, la rentabilité se resserre : le **ratio résultat/recettes tombe à 2%** (contre 7% en 2023). La dépendance aux subventions reste contrastée : la **médiane des subventions a chuté (15 082 € contre 44 000 € en 2023)**, ce qui suggère une **forte disparité entre les grandes structures subventionnées et les petites écoles peu voire pas soutenues**.

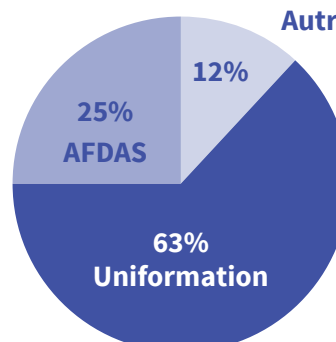
Structuration

84% des écoles appliquent une convention collective (stabilité). La Convention Collective Nationale (CCN) Éclat reste ultra-dominante (68%), vient ensuite la CCN des Entreprises artistiques et culturelles (16%) part en augmentation. Parallèlement l'OPCO de référence est à 63% Uniformation et à 25% l'AFDAS.

CCN des Entreprises artistiques et culturelles

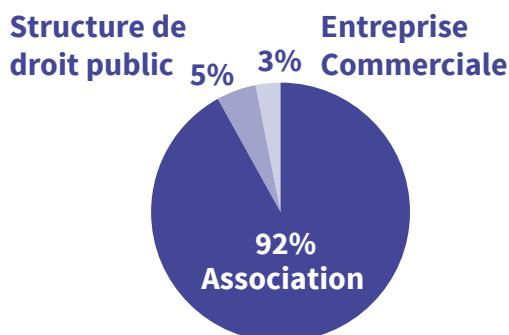


Autres



Le modèle juridique

Le modèle juridique type est celui de l'association (93%), vient ensuite celui de la structure de droit public (5%, en augmentation) et celui de l'entreprise commerciale (3%, en diminution).



Ressources humaines et typologie d'activités des adhérent-es

Typologie de publics

Les **activités généralistes** auprès des parents/enfants, petite enfance, enfance et adultes sont **en augmentation**. Par contre, les activités auprès de **publics spécifiques** (handicap, insertion ..) sont **en diminution** comparée aux chiffres 2019 d'avant crise sanitaire.

Les interventions en milieu scolaire sont globalement en hausse (**81 % des adhérent-es déclarent intervenir en école primaire** et le volume global d'**élèves touché-es est nettement en hausse**).

Typologie d'activités

Les écoles proposent massivement plusieurs disciplines de cirque dans leurs enseignements.

Ressources Humaines

972 personnes interviennent en 2024 dans les écoles adhérentes à la FFEC (+ 4%) mais le ratio **nombre de personnes par école reste constant** (légèrement supérieur à 6 personnes par école).

Engagement VHSS

C'est la progression la plus fulgurante. **85% des écoles ont nommé un-e référent-e VHSS** (contre seulement 27% en 2023). Un chiffre qui s'inscrit dans la mise en œuvre du plan fédéral de prévention et lutte contre les VHSS (cf. chapitre 2.6).

3. AUDITS DIAGNOSTICS

L'audit diagnostic – Méthodologie

Étape initiale du processus d'accès à l'agrément, l'audit diagnostic inaugure la collaboration étroite entre l'école de cirque sollicitant l'agrément et la FFEC. L'auditeur-ice, salarié-e de la fédération, reconnu-e expert-e dans le domaine de l'animation des arts du cirque et dans tous les domaines relatifs à l'agrément qualité, examine à cette occasion le champ des missions de l'école ainsi que le cadre de son action. Cet examen passe par l'observation des locaux, des équipements et des activités pédagogiques. Il se nourrit d'entretiens avec les équipes pédagogiques et dirigeantes ainsi que de la consultation de documents tels que les textes fondateurs de la structure, les éléments comptables, les textes de projets en cours, etc. L'ensemble de ces éléments permettent à l'auditeur-ice de mesurer l'écart éventuel entre les exigences formulées dans le cahier des charges de la FFEC et la réalité de la structure. En fonction de celui-ci, une feuille de route concertée est rédigée. Le cas échéant, des outils spécifiques, permettant à l'école de progresser jusqu'à atteindre le cahier des charges, peuvent être produits au cours du suivi.

Parallèlement à l'audit diagnostique - ouverture à la démarche Qualité - la FFEC se rend régulièrement dans les écoles de cirque dans le cadre de sa mission d'accompagnement.

La visite d'accueil, systématique pour les nouveaux adhérents, permet de créer un lien direct facilitant les contacts ultérieurs et de cerner les motivations du/de la primo-adhérent-e. Elle est l'occasion de balayer également quelques incontournables : statuts, formation, locaux, projet pédagogique, publics, etc. Des retours sont faits aux écoles par l'expert-e fédéral-e sur ces fondamentaux. La visite peut aussi inciter l'école primo-adhérente à rentrer dans la Démarche Qualité.

4. LA DÉMARCHE QUALITÉ

À la différence des arts académiques (danse, musique), le cirque ne fait l'objet d'aucune réglementation spécifique en France. Toutefois, la mise en place d'un enseignement des arts du cirque, en école, en activité de loisirs ponctuelle ou au sein d'un établissement scolaire est encadrée. La **circulaire n°162-782 du 9 mars 1999**, produite par les Ministères de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et le Ministère de la Culture, formule ainsi des recommandations relatives à l'enseignement et à la pratique des arts du cirque dans une perspective de loisirs. La convention signée avec le Ministère de l'Éducation Nationale, l'UNSS et L'USEP, reprend les préconisations de l'agrément et recommande les écoles agrées FFEC auprès des établissements scolaires.

Dans le but de consolider les écoles de cirque et de les outiller d'un gage de sérieux auprès de leurs partenaires (institutionnels, financiers ou d'activités), la FFEC a en effet mis en place un dispositif de labellisation : "**la Démarche Qualité**" qui est validée par l'**Agrément Qualité**.



Une démarche volontaire

Les écoles adhérentes à la FFEC font le choix de s'engager volontairement dans la "démarche qualité", la FFEC proposant ce dispositif comme un horizon à atteindre selon un agenda fixé en fonction de chaque structure. Suite à un audit diagnostique initial qui permet de mesurer les écarts au cahier des charges pour chaque volet de l'agrément (gouvernance, pratiquant-es, ressources humaines, équipements et sécurité), les écoles candidates entrent dans une démarche de progrès. Tout au long de ce parcours, la FFEC accompagne l'école en demande et propose des outils pratiques ou informatifs. Cet accompagnement s'opère par échanges de documents, par audit complémentaire si le besoin est détecté et/ou par production d'outils ou de fiches.

Une fois obtenu, l'agrément est suivi au regard de plusieurs mécanismes nécessaires à son maintien auprès des écoles, garantissant ainsi sa validité, sa durabilité et sa reconnaissance. Les écoles de cirque sont ainsi invitées à améliorer la mise en œuvre de la démarche qualité en permanence. Chaque année, elles informent la fédération des évolutions effectuées dans l'année et expriment leurs besoins d'accompagnement. Des rencontres régulières entre des écoles proches offrent par ailleurs l'occasion d'échanges de pratiques. Des audits exceptionnels peuvent enfin être déclenchés en cas d'alertes ou de signalements. Il s'agit alors d'intervenir sur le terrain pour aider au fonctionnement de l'école en difficulté et, si les conclusions des rapports l'établissent, d'opérer à un retrait de l'agrément qualité, prononcé par le Bureau Fédéral en dernière instance.



L'agrément Pratique Amateur

Réservé aux structures de découverte, de pratique ou d'enseignement des arts du cirque à destination d'un public amateur. Il concerne des activités organisées pour les usager·ères direct·es de la structure ou au sein d'autres organismes tels que des établissements scolaires, socioculturels, spécialisés, centres de vacances ou de loisirs.

Réelle assurance de qualité pour les usager·ères des écoles de cirque (élèves, parents, institutions scolaires), l'agrément fédéral continue à être reconnu comme une garantie incontournable par les institutions publiques développant des politiques publiques d'éducation artistique (collectivités locales et Éducation Nationale par exemple). Le nombre de sollicitations issues de mairies ou de directions d'académie en témoigne.

104

**Écoles
agrées**

5

**Écoles en
Démarche Qualité**



L'agrément Centre de Formation

Ayant fait l'objet d'une refonte en 2024, cet agrément est réservé aux établissements de formation professionnelle, formant des artistes et/ou des pédagogues, organisant en parallèle une pratique en amateur.

6

**Écoles agrées
"Centre de Formation"**

1

**École en
Démarche Qualité**

3 Habilitations	Habilitation "formation préparatoire" : pour les formations préparant l'entrée dans une formation professionnelle artistique de niveau 5 ou 6
	Habilitation "formation professionnelle artistique" : pour les formations préparant aux métiers d'artiste de cirque
	Habilitation "BPJEPS" : pour les formations préparant au BPJEPS activités du cirque

Les Temps d'Échanges Collectif (TEC)

Les Temps d'Échanges Collectifs Autour de la Démarche Qualité

Dans le cadre du suivi des Agréments Qualité "Pratique Amateur", la FFEC a mis en place - sur proposition de la commission Accompagnement - les Temps d'Échanges Collectifs Autour de la Démarche Qualité (TEC).

Ces TEC, conçus comme un espace collaboratif, s'inscrivent dans la Démarche Qualité et répondent aux exigences réglementaires tout en permettant de faire émerger les besoins spécifiques d'accompagnement des écoles du réseau. Pensés sous la forme d'un séminaire, ils offrent à chaque école l'opportunité de questionner ses pratiques et ses modes de fonctionnement dans un cadre bienveillant et constructif.

OBJECTIFS
Faire émerger des bonnes pratiques entre écoles et créer du lien d'entraide entre les écoles d'une même FREC
Formuler les besoins d'accompagnements des écoles
Rappeler le cadre et l'intérêt de l'Agrément Qualité aux écoles
Faire émerger des pistes de travail en région qui peuvent être adaptées aux besoins de plusieurs écoles de la FREC (« amélioration continue » individuelle et collective)
Observer le réseau de la fédération à travers les données récoltées dans ce suivi de Démarche Qualité (état des lieux du réseau en 2024)

Les participant-es ont souligné la qualité de ce temps collaboratif qui fédère, motive et valorise. L'esprit de convivialité et de partagé a été particulièrement apprécié. Ces temps ont été l'occasion de rappeler les contenus, les enjeux et les avantages de l'Agrément Qualité de la FFEC.

Les principaux sujets abordés dans les parties thématiques ont été les suivants :

- La transmission et le changement d'équipes dans les écoles
- Les projets pédagogiques
- La sécurité, la santé des pratiquant-es, le DUERP
- Les Ressources Humaines
- L'accessibilité sociale

Pour la FFEC, les TEC remplissent de nombreuses missions FFEC : structuration, animation, valorisation et remontée des besoins.

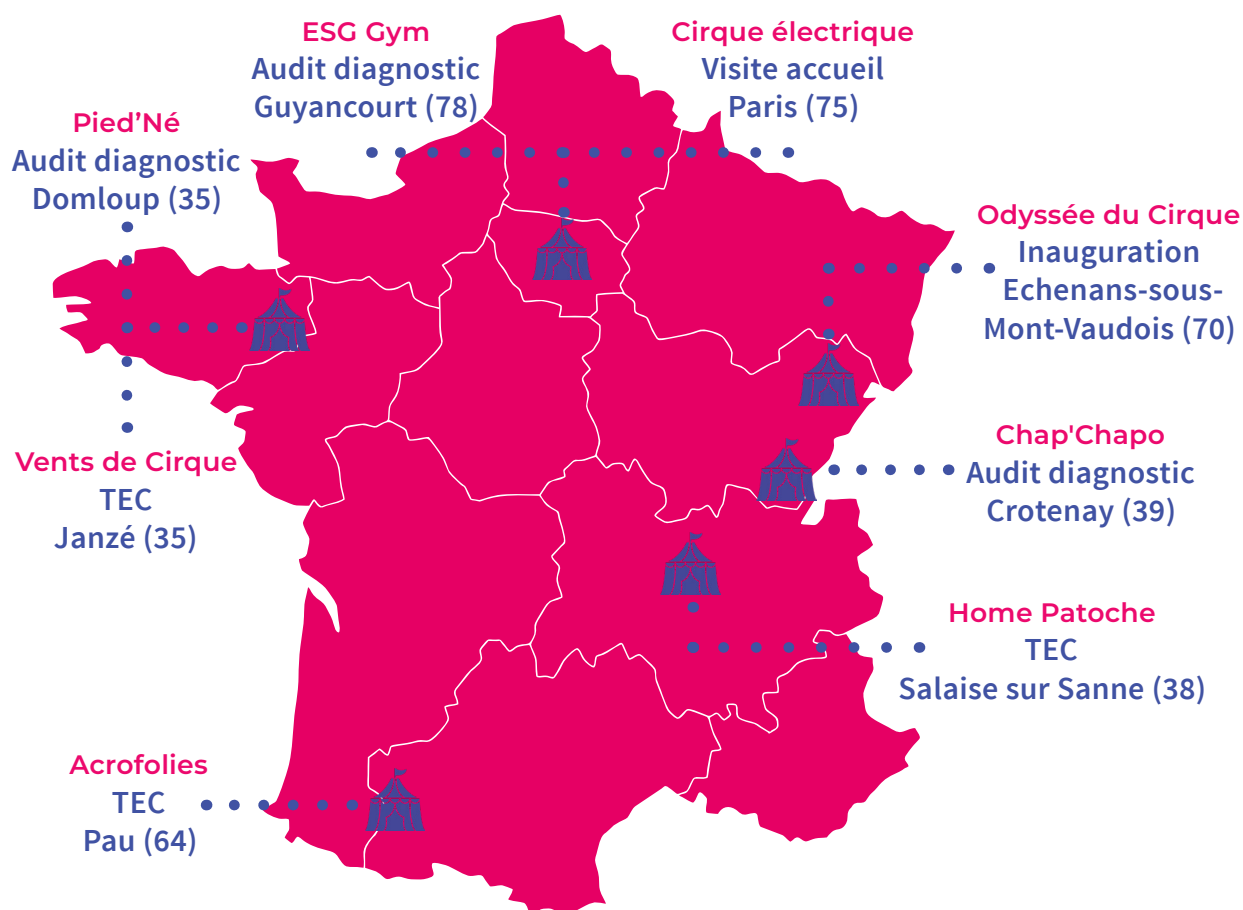


TEC Rhône-Alpes

Bilan chiffré

DATE	FREC	LIEU	PARTICIPANT·ES	DONT AGRÉÉES	DONT ADHÉRENTES SIMPLES	NOMBRES DE PERSONNES
06/11/2025	Rhône Alpes	Home Patoche, Salaise-sur-Sanne (38)	13	12	1	18
28/11/2025	Aquitaine	Acrofolies, Pau (64)	7	7	0	10
05/12/2025	Bretagne	Janzé (35)	7	6	1	9
TOTAL			27	25	2	37

Déplacements Accompagnement



5. UNE ACTIVITÉ DE CONSEIL AU QUOTIDIEN

Majoritairement par téléphone et mails, occasionnellement par des visites sur site, ces missions de conseil concernent tous types de sujets : réglementations, ressources humaines, matériel et sécurité, gestion, pédagogie, projets artistiques...

Indistinctement, écoles de cirque adhérentes et non adhérentes, individu-es, représentant-es de collectivités, artistes questionnent régulièrement nos ressources. Nous avons recensé assez peu d'interpellations de l'Éducation Nationale, à travers ses services académiques, remplacées par les demandes directes d'intervenant-es.

CONSEILS ET RÉPONSES PAR MAIL

Une majorité de conseils apportés par la FFEC aux écoles de cirque et aux individus ou organismes extérieurs en 2024 ont porté sur l'affiliation à la Fédération et sur les formations liées au plan de prévention et de lutte contre les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels (VHSS). Des informations concernant les filières de formation "arts du cirque" dans des optiques de professionnalisation artistiques représentent un taux important des demandes.



6. UN PLAN DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VHSS

Interpellée par ses écoles adhérentes sur la question des Violences Sexistes et Sexuels (VSS), la FFEC a conçu et présenté un plan de prévention et de lutte contre les VHSS lors de son Assemblée Générale d'avril 2022 à Balma (31).

OBJECTIFS
Construire collectivement une démarche fédérale
Proposer à nos adhérent·es des outils de prévention et de lutte (ex : charte, affiches, guide des bonnes pratiques, etc.)
Sensibiliser les publics
Adapter nos systèmes de suivi et d'accompagnement des écoles de cirque
Mettre en place des actions de veille juridique spécifique

La Fédération a mobilisé toutes les tutelles (Ministères de la Culture, de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports) dans la mise en œuvre de ce plan.

ACTIONS RÉALISÉES

Actions de la commission Égalité et Mixité (cf. chapitre 5.2)

Finalisation et mise en œuvre du module de formation PPGC “Posture Pédagogique, Gestes et Contacts”

Formation des référent-es et des pédagogues

Production d’éléments de communication

Mise en place d’une formation animée par le “Collectif Féministe contre le viol” auprès des bénévoles de la FFEC

Module Posture Pédagogique, Gestes et Contacts (PPGC)

La FFEC a mis en place des parcours de formation destinés aux référent-es VHSS et aux pédagogues de l’ensemble des écoles de cirque de son réseau. Chaque parcours se compose de modules proposés par des organismes extérieurs ou élaborés par la FFEC, répondant à des conditions variées.

Le module PPGC a été créé spécifiquement par la FFEC, en partenariat avec le groupe EGAE, à destination des pédagogues et référent-es VHSS du réseau.

OBJECTIFS

Savoir identifier les situations de violence dans la pratique et l’enseignement des arts du cirque

Acquérir les bons réflexes pour favoriser la création d’un environnement pédagogique sécurisant

Développer une réflexivité sur sa posture pédagogique

Une formation de “formateur-rices PPGC”, animée par le Groupe Egae, débutée en 2024, s’est clôturée à l’école de cirque Flip Flap (Paris) le 13 mars 2025. Une cohorte fédérale de 13 formateur-rices y ont été formé-es, avec la présence des deux chargé-es de mission de la FFEC, afin de pouvoir animer cette formation par la suite dans l’ensemble des FREC.



Dans le but d’assurer le suivi (conception et mise en œuvre) du déploiement de cette formation, le Conseil d’Administration de la FFEC a validé la constitution d’un groupe de veille composé de 5 membres bénévoles et 2 salarié-es fédéraux. **Ce groupe s’est réuni 3 fois durant l’année 2025.**



PPGC Bretagne

Session de formation PPGC

FREC	STRUCTURE ORGANISATRICE	DATE	LIEU	NOMBRE STAGIAIRES	NOMBRE ÉCOLES
Atlantique	AFCA	09/01/2025	La Volière	12	5
Grand Est	CRAC Lomme	09/01/2025	Graine de Cirque	12	3
Atlantique	AFCA	10/01/2025	Le Plongeur	16	4
Grand Est	CRAC Lomme	10/01/2025	Graine de Cirque	14	4
Bretagne	AFCA	25/02/2025	Balles à fond	11	4
Midi-Pyrénées	Balthazar	04/03/2025	Le Lido	10	5
IDF	Piste d'Azur	26/06/2025	PPCM	7	?
Soleil	Balthazar	01/07/2025	Balthazar	13	4
Bretagne	AFCA	05/09/2025	Vents de cirque	7	4
Méditerranée	Piste d'Azur	06/10/2025	Piste d'Azur	9	5
Auvergne	FFEC	12/10/2025	Clermont-Ferrand	13	5
Aquitaine	AFCA	10/11/2025	Acrofolies	14	5
IDF	Piste d'Azur	12/12/2025	ENACR	15	2
TOTAL				153	50



1. **LES TITRES FÉDÉRAUX**
2. **LA FORMATION CONTINUE**
3. **LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
4. **UNE NOUVELLE CERTIFICATION DANS LE PARCOURS DES PÉDAGOGUES**

3

LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

Dès sa création, la FFEC a considéré l'enjeu de la formation des intervenant·es comme une priorité. De ce fait, il est de la responsabilité de la FFEC d'offrir aux écoles des outils rendant possibles cet engagement.

La FFEC délivre une carte annuelle d'exercice (conformément aux préconisations du cahier des charges "cirque à l'école" publié par le Ministère de l'Éducation Nationale) de manière à certifier que le·la porteur·se est titulaire soit du TIAC, du BIAC, du BPJEPS activités du cirque, du BISAC ou du Diplôme d'État et qu'il·elle exerce dans une école titulaire de l'agrément, double condition requise pour intervenir en milieu scolaire.

1. LES TITRES FÉDÉRAUX

Le Titre d'Initiateur aux Arts du Cirque (TIAC)

Le Brevet fédéral historique d'Initiateur aux Arts du Cirque (BIAC) créé en 1995 a cédé sa place en 2020 au TIAC. Ce premier échelon de qualification des pédagogues - mission de la FFEC - a été enregistré en 2023 au **Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP n°37742)** pour 3 ans. Le TIAC, titre professionnel de niveau 3, est reconnu par l'État et peut être mobilisé via des financements de la formation professionnelle (OPCO, CPF, etc.) En parallèle, la fédération a réalisé un important travail de conception des outils de suivi de cette certification : cahier des charges d'habilitation des centres de formation, mise à jour des grilles d'évaluation, cahier des charges de mise en œuvre.

La FFEC a habilité trois centres de formation pour la mise en œuvre de la formation et des évaluations du TIAC : l'AFCA, le CADC Balthazar et le CRAC de Lomme.

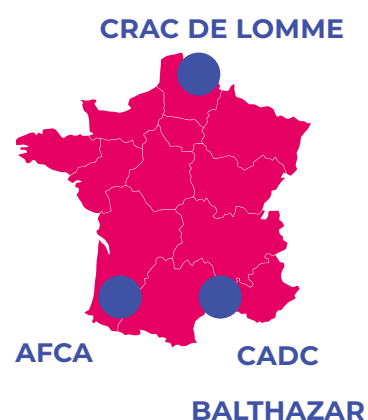
Le **parcours de formation** s'organise avec 105 h de formation théorique et 105 h de stage pratique effectuées dans une école disposant d'un agrément qualité de la FFEC. Après évaluation des jurys du centre de formation, un jury de certification fédéral délivre le titre, validant les compétences des stagiaires pour animer des ateliers de découverte et de sensibilisation aux arts du cirque.

Nombre d'entrant·es en formation et de certifié·es ces trois dernières années

CF	2023/2024		2024/2025		2025/2026	
	inscrit·es	certifié·es	inscrit·es	certifié·es	inscrit·es	certifié·es
AFCA	10	10	12	12	11	en cours
BALTHAZAR	20	19	17	17	13	en cours
CRAC DE LOMME	12	12	13	13	11	en cours
TOTAL	42	41	42	42	35	en cours



Centres de formation délivrant le TIAC



L'analyse des promotions 2023 à 2025 met en avant les éléments suivants :

- **Taux de réussite pour les candidat·es s'étant présenté·es à l'ensemble des évaluations : 100%**
- **Insertion dans le métier visé : 98 %** à plus de 6 mois et **85 %** à 2 ans
- **65 % des candidat·es sont issu·es d'un autre secteur à l'entrée en formation** (ils ne sont ni animateur·rice cirque ni artiste de cirque) ; ils sont d'un secteur proche (36%), éloigné (18%) ou étudiants (11%)
- **77 % des candidat·es ont un niveau d'étude égal ou supérieur au niveau 4**
- **93 % des candidats ont mobilisé la certification via la formation continue** et 7% via un contrat de professionnalisation
- **Les candidat·es sont de plus en plus nombreux·se à se présenter en autonomie à la formation** (sans copilotage avec un employeur), ils étaient 50 % en 2025
- **60 % des certifié·es travaillent en CDI à l'issue du TIAC** et parmi eux, 70 % à temps plein ou à plus d'un mi-temps

Un TIAC en renouvellement

Fin 2025 un important travail est réalisé pour renouveler le dépôt du TIAC au RNCP prévu pour 2026. Le travail a été piloté par la chargée de développement en dialogue avec le groupe de travail de la commission formation et le bureau fédéral. Les évolutions portent sur les éléments suivants :

- Évolution du référentiel de compétences (adaptation au niveau 3, clarification des compétences associées aux blocs 1 et 2, intégration de la prévention VHSS et de l'éco responsabilité)
- Évolution des évaluations
- Évolution des jurys
- Mise à jour de la procédure VAE
- Mise à jour du règlement de la certification
- Mise à jour de l'habilitation avec les centres de formation habilités (cahier des charges et convention de partenariat)
- Création d'outils d'accompagnement à destination des centres de formation

Le BISAC - Brevet d'Initiateur Spécialisé en Arts du Cirque - option cirque adapté

Brevet fédéral créé à l'origine pour compléter le BIAC, le BISAC permet de conceptualiser, animer et évaluer, en partenariat avec d'autres professionnel·les institutionnel·les, enseignant·es, éducateur·rices, thérapeutes, des projets éducatifs et/ou thérapeutiques utilisant le cirque au service de la personne ou "cirque adapté" (cf. chapitre 4.5).

Faute de candidat·es, aucune session de formation en vue d'obtenir le BISAC n'a été organisée ces dernières années. La FFEC mène actuellement une réflexion sur la suite à donner à cette certification : dépôt au Répertoire Spécifique, remplacement par des modules courts, partenariats avec d'autres réseaux (RECEO).

Trois modules de formation courte sur le cirque adapté ont été mis en œuvre par RECEO en 2025.

2. LA FORMATION CONTINUE

Formation au management pour les responsables

Conçu à l'initiative de la commission "Formation", elle a été organisée en 2024/2025 pour la 3ème année consécutive, dans un format mixte distanciel/présentiel. Cette formation est le fruit d'un besoin, exprimé par le réseau, d'accompagner et d'outiller la posture managériale du·de la responsable pédagogique.

La formation management est encadrée par Trajectoire Formation. À destination du personnel en responsabilité d'équipe, elle s'est déroulée au bénéfice de 7 participant·es de 6 écoles adhérentes à la FFEC. 5 sessions en distanciel ont eu lieu en 2025 ainsi que 2 sessions en présentiel.

OBJECTIFS
Comprendre les dimensions et concepts en jeu derrière la notion de “management”
Prendre du recul sur son positionnement de manager / responsable pédagogique
S’outiller pour animer une équipe

École du·de la spectateur·rice de cirque

Initiée en 2023, la formation École du·de la spectateur·rice de cirque, animée par Thomas Cepitelli - professeur et spécialiste des arts du spectacle, permet aux pédagogues du réseau d’enrichir leurs méthodes d’accompagnement des élèves en tant que spectateur·rices.

Les pédagogues du réseau se sont réuni·es le 29 juin 2025 au festival Le Mans fait son Cirque, ils ont assisté au spectacle Marrée Basse de la compagnie Sacékripa.

OBJECTIFS
Associer « l’École du·de la spectateur·rice » aux enjeux de la pratique
Faire trace d’un spectacle
Analyser la mécanique du duo dans un spectacle

Et plus généralement : comment reconnaître et élaborer des choix dramaturgiques ? Comment dialoguer avec les élèves des œuvres de cirque et de l’expérience spectateur·ice ? Comment analyser les arts du cirque avant, pendant et après le spectacle ?

Suite à un désistement, seulement 2 participant.es ont assisté à la formation. Pour autant son contenu reste pertinent, il est envisagé de la proposer sur un autre territoire et sur une autre période plus propice.

Analyse de la pratique professionnelle

Le cycle "Analyse des pratiques professionnelles" a été initié par la commission “Formation”. Il a été pensé comme un accompagnement pour les personnels des écoles adhérentes.

Organisé en visioconférence pour faciliter son accès, il a permis de proposer un espace d’accueil et de mise en mots du vécu professionnel, d’exprimer les difficultés rencontrées, une prise de recul et un partage quant à ses propres modes de fonctionnement.

Deux cycles ont été organisés de février à avril 2025. Soit 4 visios de 2 heures pour deux groupes distincts :

- 1 cycle pour les animateurs·rices : 9 participant.es
- 1 cycle pour les responsables : 7 participant.es

Les cycles ont été encadrés par Yohan Guérin, co-directeur de l'AFCA.

Posture Pédagogique, Gestes et Contacts (PPGC)

La FFEC a mis en place des parcours de formation destinés aux référent·es VHSS et aux pédagogues de l’ensemble des écoles de cirque de son réseau. Chaque parcours se compose de modules proposés par des organismes extérieurs ou élaborés par la FFEC, répondant à des conditions variées (cf. chap.2.6).

3. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Au sein de la FFEC, l'appellation "Centre de Formation" recouvre une diversité d'organismes et de formations, construisant un cheminement pour les futur-es professionnel·les des arts du cirque, et offrant des parcours singuliers, loin d'un cursus formaté.

FORMATIONS PRÉPARATOIRES

Préparer les élèves aux concours d'entrée aux écoles supérieures des arts du cirque.

FORMATIONS PROFESSIONNELLES ARTISTIQUES

Acquérir les compétences d'artistes de cirque et obtenir une certification reconnue par l'État

FORMATIONS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les compétences de pédagogue des arts du cirque et obtenir une certification reconnue par l'État

CENTRE DE FORMATION	FORMATIONS PROPOSÉES
Centre Régional des Arts du Cirque - Arc en Cirque (73)	<ul style="list-style-type: none">• Formation préparatoire,• Certification "artiste de cirque et du mouvement" (RNCP)
Association Française de Cirque Adapté (40)	<ul style="list-style-type: none">• TIAC (RNCP)• BPJEPS ASEC (RNCP)• BISAC cirque adapté• Modules cirque adapté
Centre des Arts du Cirque Balthazar (34)	<ul style="list-style-type: none">• TIAC (RNCP)• Formation préparatoire,• Certification "artiste de cirque et du mouvement" (RNCP)• Accompagnement VAE Artiste de cirque et du mouvement
École de cirque de Lyon (69)	<ul style="list-style-type: none">• Formation préparatoire
Centre Régional des Arts du Cirque de Lomme (59)	<ul style="list-style-type: none">• TIAC (RNCP)• Certification "artiste de cirque et du mouvement" (RNCP)• Formation préparatoire
Centre Régional des Arts du Cirque - Piste d'Azur (06)	<ul style="list-style-type: none">• Certification "artiste de cirque et du mouvement" (RNCP)• Formation préparatoire

La FFEC mène une réflexion pour donner une place spécifique aux écoles de cirque du réseau qui dispensent la formation menant au diplôme national supérieur professionnel (DNSP) d'artiste de cirque : L'École Supérieure des Arts du Cirque de Toulouse (ESAC-To) et le Centre National des Arts du Cirque (CNAC) de Châlons-en-Champagne.

4. UNE NOUVELLE CERTIFICATION DANS LE PARCOURS DES PÉDAGOGUES

Fruit des travaux réalisés dans le cadre des États Généraux de l'Enseignement des Arts du Cirque (EGEAC) et de la disparition de la mention « activités du cirque » du BPJEPS, la FFEC s'est associée à la branche ECLAT pour participer à l'élaboration d'une nouvelle certification.

OBJECTIFS
Développer la qualification des pédagogues et l'attractivité du métier
Offrir un parcours et une offre cohérente comprenant le TIAC (niveau 3), une certification complémentaire et le DE Professeur de cirque (niveau 6)
Orienter cette certification sur des compétences liées à l'encadrement de pratiquant·es dans un niveau de perfectionnement, avec des attendus spécifiques en matière de créativité et de sécurité

La branche ECLAT a conduit une large enquête en 2025 auprès de différents acteur·rices de l'animation et de l'enseignement du cirque afin de produire une note d'opportunité. L'opportunité a été validée par la commission nationale paritaire. Le cadre prévu est celui d'une certification qui sera inscrite au Répertoire Spécifique (RS) et conduit par l'organisme certificateur ECLAT. Elle viendra qualifier des compétences complémentaires à une certification professionnelle initiale.

Des membres de la commission "Formation" se sont fortement investis dans ce projet en participant à un groupe de travail spécifique mené par un cabinet d'accompagnement mobilisé par ECLAT.

Deux centres de formation agréés qualité FFEC ont été sélectionnés pour participer aux expérimentations qui se dérouleront à partir de 2026 : le CADC Balthazar et l'AFCA.



1. LA DYNAMIQUE RÉGIONALE
2. LE SOUTIEN AUX PROJETS RÉGIONAUX
3. LES RENCONTRES INTER-FREC
4. LES RENCONTRES NATIONALES
5. L'IMPLICATION DANS LES PROJETS DES RÉSEAUX
6. LE DISPOSITIF DU SERVICE CIVIQUE

4

LA MOBILISATION DU RÉSEAU ET L'ANIMATION TERRITORIALE

1. LA DYNAMIQUE RÉGIONALE

12 Fédérations Régionales maillent le territoire métropolitain. Constituées en associations, les Fédérations Régionales des Écoles de Cirque (FREC) sont représentées au Conseil d'Administration de la FFEC au sein d'un collège spécifique de 5 élu-es. Les FREC sont des organes de débats et d'actions ; elles assument également dans certains cas l'interface entre les écoles et la FFEC. Elles initient, avec la FFEC, des rencontres, des échanges et des formations entre les écoles adhérentes et avec des partenaires institutionnel·les ou du réseau. Elles organisent notamment, conjointement avec les Centres de Formation agréés de la FFEC, les "formations PPGC" dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre les VHSS (cf chapitre 2.5). Les président·es des FREC se réunissent une fois par trimestre avec un salarié de la FFEC pour construire une dynamique cohérente sur l'ensemble du territoire. Ces réunions sont l'occasion d'échanger autour des projets à venir, des difficultés rencontrées ou encore des Rencontres Régionales des écoles de cirque.

Rencontres Régionales des écoles de cirque

Chaque année, les Rencontres Régionales sont organisées dans chaque FREC. Ces rencontres constituent un des temps forts de la mobilisation régionale des acteur·rices de l'enseignement et de la découverte des arts du cirque. Ces rencontres ont permis la rencontre d'environ 1500 participant·es (élèves, encadrant·es et bénévoles) issu·es de 90 écoles de cirque adhérentes à la FFEC. Sur les 130 numéros amateurs présentés, 52 ont été proposés pour les Plateaux Nationaux (cf chapitre 4.4) - et 32 y ont été sélectionnés. Ces rencontres se sont déroulées sur 31 journées distinctes.

Rencontres Régionales 2025



* Présence de l'équipe fédérale

Actions territoriales

En plus des Rencontres Régionales (cf. chapitre 4.2) ou des “Projets FREC” (cf. chapitre 4.3), certaines FREC organisent des temps d’échanges entre les membres de leur réseau régional (formations pour les intervenant-es pédagogiques et les professionnel-les des écoles, projets artistiques et pédagogiques inter-écoles, temps de pratique, etc.) La FFEC relaie ces projets qui montrent le dynamisme du réseau :

- **FREC Grand-Nord** : semaine de rencontre et de création d’un numéro inter-écoles, formation RECEO, nuit du cirque avec le PNC de Lille (59) Le Prato
- **FREC Midi-Pyrénées** : organisation de la “Deambul’ “ et animation d’ateliers durant le festival CIRCA ; sortie spectacle à la Grainerie (Balma, 31) pour le spectacle “Suzanne” par l’association du Vide ; Formation VHSS pour les pédagogues de la FREC, Journées de rencontres entre élèves “enfants” et “ado-adultes”
- **FREC Soleil** : Organisation d’un “parcours jeune” (workshops, spectacles, rencontres) à destination d’élèves de la FREC
- **FREC Aquitaine** : Organisation des “Rencontres d’hiver” à destination des élèves de 9 à 11 ans ; Organisation à la journée de “Temps d’Échanges Collectifs” (TEC)
- **FREC Bretagne** : formation danse et pédagogique avec compagnie de cirque (en lien avec le PNC de Lannion le “Carré Magique”) ; stage inter-écoles à destination des élèves ; Organisation à la journée de “Temps d’Échanges Collectifs” (TEC)
- **FREC Rhône-Alpes** : Organisation à la journée de “Temps d’Échanges Collectifs” (TEC)

Instances fédérales

L’équipe fédérale a participé à plusieurs reprises à différentes réunions en FREC en 2025 dans le cadre d’instances fédérales régionales. Ce fût le cas par exemple pour des Conseils d’Administrations des FREC Auvergne et Midi-Pyrénées, ou une Assemblée Générale de la FREC Grand Nord.

2. LE SOUTIEN AUX PROJETS RÉGIONAUX

Projets FREC

Ce dispositif, activé depuis 2020, consiste à accompagner financièrement des projets élaborés en FREC, avec des critères d’attribution de l’enveloppe financière globale de 10 000€ permettant une large autonomie d’organisation pour les FREC. Ces projets ont pour vocation de favoriser l’animation entre les écoles d’un même territoire et d’en renforcer la dynamique fédérale.

PROJET ARTISTIQUE ET D’ÉCHANGES INTER-ÉCOLES



Ce projet visait à mettre en place des temps de rencontres permettant d’améliorer les réflexions artistiques des élèves et initiateur-rices, et d’encourager les échanges entre artistes, élèves et initiateur-rices ainsi, favorisant les liens entre structures adhérentes de la FREC. Durant la saison 2024/2025, la FREC a organisé 3 “scènes ouvertes” où des artistes ont accompagné la mise en piste finale des élèves. En tout, ce sont 85 élèves, issu-es de 7 écoles de la FREC qui ont participé à ces “scènes ouvertes” en présentant 31 numéros de cirque amateurs.

BUDGET PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	APPORT FFEC
9 000 €	7 210,24 €	4 000 €



DÉVELOPPEMENT DE LA “CIRCOTHÈQUE”



La FREC Midi-Pyrénées a souhaité développer sa proposition de “circothèque” entamée lors d’un “Projet FREC 2023”. Cette circothèque a pour vocation de devenir un espace de ressources (vidéos, tutos, livres, etc.) pour les pédagogues du réseau de la FREC - et de la FFEC sur le long terme -. L’objectif est d’y regrouper des jeux, exercices, figures ou autres réflexions pédagogiques. Cette circothèque se veut collaborative, mais avec une régulation sur les types de vidéos qui y sont postées. En 2025, 9 animateur-rices de 7 écoles adhérentes de la FREC se sont réunies pendant trois jours afin de développer cet outil (état des lieux, réalisation de vidéo, réflexion sur le déploiement de la circothèque).

BUDGET PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	APPORT FFEC
9 250 €	6 446 €	4 500 €

Projets Structurants

Lancés officiellement en 2025 après une phase expérimentale de 3 ans en FREC Bretagne, les “projets structurants” sont des projets dont la mise en œuvre impacte de façon sensible et durable l’environnement culturel, associatif, etc., d’un territoire. Il contribue au dynamisme de la région et à la vie de ses pratiquant-es. De fait, il s’associe au projet fédéral de la FFEC, en participant à la structuration du réseau, au développement des écoles de cirque et à leur valorisation.

Deux FREC ont répondu à l’appel à projets pour 2025, et la FREC Bretagne a mis en place des actions fédérales dans la continuité de son “projet FREC Structurant”.

VERS LA CRÉATION D’UN POSTE DE COORDINATION DU LIEN AUX ARTISTES ET DE STRUCTURATION DE LA FREC GRAND NORD



En s’appuyant sur les écoles de son réseau (lieu de formation, d’accueil, de production et de diffusion artistique), sur les liens existants entre les pédagogues, élèves et responsables de structures ainsi que sur le travail déjà réalisé avec les collectivités territoriales (conseil general Hauts-de-France), la FREC souhaite développer son activité avec la création d’un poste dédié à l’animation et la coordination du réseau régional de la fédération. Lors de la première année de ce projet, une personne a notamment été embauchée pour répondre au cahier des charges fixé par la FREC.

BUDGET PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	APPORT FFEC
38 100 €	en cours de validation	8 000 €

STRUCTURATION DES FREC AUVERGNE ET FREC RHÔNE-ALPES AU SEIN DES POLITIQUES D’ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLES



En proposant un projet d’ingénierie culturelle, la FREC souhaite développer la reconnaissance du réseau au sein des collectivités territoriales. Ce travail passera par un développement des échanges et des accès aux informations relatives aux dispositifs publics ainsi que d’outiller et d’accompagner les écoles adhérentes ; d’augmenter la visibilité des projets des écoles et de collaborer avec les acteurs de l’EAC . Ce projet rassemble deux FREC (Auvergne et Rhône Alpes) qui partagent le même territoire administratif régional. Lors de la première année de ce projet, une personne a été embauchée par la FREC pour répondre aux objectifs fixés pour ce projet. Un premier diagnostic des écoles adhérentes de la région a notamment été réalisé en 2025.

BUDGET PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	APPORT FFEC
9 000 €	en cours de validation	8 000 €

STRUCTURATION DE L'E.A.C CIRQUE EN RÉGION BRETAGNE



Dans la continuité du Projet Structurant expérimental de la FFEC Bretagne (2022-2024), un webinaire a été organisé le 26 juin 2025 à destination des écoles du réseau de la FFEC. Ce webinaire, intitulé “Développer l’action collective régionale” a été animé par Guillaume Sauzeau, trésorier de la FFEC Bretagne et porteur du projet FFEC Structurant Bretagne, et a réuni 8 participant·es. Ce webinaire a été enregistré et fait partie des ressources fédérales consultables par les FFEC.

3. RENCONTRES INTER-FFEC

Lors du festival Le Mans fait son Cirque organisé par Le Plongeur - Pôle National cirque Le Mans (72), des élèves et pédagogues issu·es de 3 FFEC se sont retrouvés autour d’un parcours Inter-FFEC du vendredi 27 au dimanche 29 juin.

Ces rencontres ont repris le principe du “Projet Passerelles” mis en place depuis plusieurs années par la FFEC Atlantique, durant ce festival, en augmentant notamment le déroulement du séjour et le nombre de participant·es. L’objectif était de pouvoir proposer un week-end de rencontres à une échelle différente que ce qui existait déjà (rencontres régionales, art. 4.2, et rencontres nationales, art. 4.5) et ainsi, développer les moyens d’échanges entre pairs.

Les participant·es ont eu l’occasion de découvrir 6 spectacles de la programmation du festival, de participer à un workshop avec la Cie Bestia et de faire rencontrer des élèves d’écoles supérieures de cirque.

En tout, ce sont 17 élèves et 4 pédagogues, venu·es des FFEC Atlantique, Île-de-France et Grand Nord, qui ont participé à ces nouvelles rencontres en 2025.

4. LES RENCONTRES NATIONALES



58 structures adhérentes de la FFEC - 366 participant·es au total



5 spectacles de la FFEC - 35 numéros d’élèves



8 réunions d’instances fédérales



EN DÉTAIL

Un chapiteau dédié

Le Chapiteau 24, mis à disposition par Circa, a accueilli l’ensemble des spectacles et répétitions de la FFEC : Labo Cirque et Plateaux Nationaux. 5 représentations se sont tenues à guichet fermé du lundi 20 au vendredi 24 octobre. Les répétitions et spectacles ont été encadrés par une équipe technique et artistique de 5 personnes embauchées par Circa et la FFEC, et la barrière des spectacles a été réalisée par les élèves de l’ENACR.

Le Labo Cirque

Les 2 Centres de Formation présents (Arc en Cirque, École de Cirque de Lyon) étaient accompagnés par le Pop Circus, à l'occasion des 50 ans de l'école, afin de présenter un spectacle le lundi 20 octobre. Ce spectacle d'1h30 regroupait 3 présentations collectives en format court (entre 20 et 30 minutes). En plus de cette soirée, les participant-es ont assisté à plusieurs représentations professionnelles durant la semaine, ainsi que des temps d'échanges avec des artistes (dont un workshop avec Jonathan Guichard de la Cie HMG) mais aussi avec les élèves amateur-rices présent-es pour les rencontres nationales (temps de présentation des filières professionnelles, ateliers partagés).

Les Plateaux Nationaux

Ils comprenaient 32 numéros amateurs, réunissant 137 élèves et 41 pédagogues issu-es de 31 écoles agréées (contre 124 élèves et 39 pédagogues pour 28 numéros, en 2024). Ces numéros ont été sélectionnés par 12 jurys régionaux lors des Rencontres Régionales 2025 organisées en FREC, et ont été répartis sur 4 spectacles différents du mardi 21 au vendredi 24 octobre. Ces plateaux ont été présentés et animés par Bruno Laronde, accompagné de la fanfare Dix de Der. Géraldine Boy et Philippe Chaigneau, respectivement coordinatrice artistique et coordinateur technique, ont accueilli et accompagné l'ensemble des écoles lors des journées de répétitions et de spectacles.



Parcours FREC Immersif

Nouveauté en 2025, le Parcours FREC Immersif a rassemblé 19 élèves et 5 pédagogues issu-es de 4 FREC autour d'un parcours singulier : ateliers, workshops et rencontres avec des professionnel·les des métiers des arts du cirque.

Les participant-es ont pu notamment échanger avec Bernard Kudlak, participer à un workshop avec la Cie La Meute, rencontrer une partie de l'équipe administrative de Circa et échanger avec les élèves de l'académie Fratellini à l'issue de leur spectacle. En plus de cela, les élèves et leurs accompagnant-es ont participé aux ateliers de pratique avec l'ensemble des élèves participant-es aux rencontres.

Les ateliers

Des ateliers de pratique circassienne ont été proposés aux élèves des rencontres nationales du mardi 21 au vendredi 24 octobre. Ces ateliers, d'une durée quotidienne de 2h30, ont permis aux élèves de pratiquer plusieurs disciplines de cirque et d'échanger avec l'ensemble des autres participant-es. Les ateliers se sont déroulés dans plusieurs lieux :

- Gymnase du Garros : 8 ateliers d'équilibre sur objets (dont une balade en monocycle et un atelier de boule d'équilibre animé par une artiste formée à la « Flic ») et 16 de jonglerie à destination de 26 élèves ;
- Gymnase du Mouzon et la salle St Martin : 45 ateliers d'acrobatie à destination de 110 élèves ;
- Pop Circus : 40 ateliers de disciplines aériennes à destination de 60 élèves ;
- La LeVA et la salle de Clown du Pop : 3 ateliers de clown ou d'expression corporelle à destination de 24 élèves.

En plus de l'encadrement par les pédagogues des écoles de pratique amateur, les participant-es au Labo Cirque ont été invité-es à co-animer une matinée d'atelier. Cela a permis aux élèves des centres de formation d'échanger avec les pédagogues et les élèves de pratique amateur.



Les spectacles

Un parcours de spectacles, proposé à l'ensemble des participant-es, comprenait 5 spectacles de la FFEC ainsi que 3 spectacles professionnels de la programmation de CIRCa. Un parcours différent a été proposé aux participant-es du séjour Labo Cirque, pour lequel ont été programmés 5 spectacles professionnels de la programmation de CIRCa ainsi que 2 spectacles de la FEDEC.

Parcours général :

- « _____ », Cie L'immédiat ; « Play Dead », People Watching ; « Cadres », Cie Aleas ; « In-différence », J.Averaert & M. Marinoni ; « Hourvari », Cie Rasposo ; « N.ormes », Agathe et Adrien ;

Parcours Labo Cirque :

- « Frames », Not Standing-A. Vantourhout ; « Thaumazein », Cie HMG ; « Cloche », Association des Clous ; « Biographies », Cie EAEO ; « Circle #6 », FEDEC ; « Circle #8 », FEDEC ; « N.ormes », Agathe et Adrien.

Des rencontres avec des équipes artistiques (Agathe et Adrien ; Cie L'immédiat) ont été proposées aux participant-es à l'issue des représentations.

Les Partenaires



Barrière, gréage



Matériel



Locaux, matériel, équipe
bénévole et salariée



Bénévoles,
organisation
générale, parcours
de spectacle,
logistique, locaux

4. L'IMPLICATION DANS LES PROJETS DES RÉSEAUX

Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

La FFEC se mobilise particulièrement pour l'Éducation Artistique et Culturelle en lien avec les ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture (chapitre 1.1). En effet, comme énoncé dans la charte élaborée par le Haut Conseil à l'EAC, les pratiques artistiques en constituent une des bases. La FFEC accompagne les membres de son réseau dans la mise en œuvre de projets d'EAC par la pratique des arts du cirque en éditant des outils, représentant les arts du cirque au sein des réseaux et faisant valoir le réseau pour l'EAC.

En 2025, l'action s'est recentrée sur :

- la participation à la Commission Mixte Nationale de l'UNSS ;
- la réflexion avec la DGESCO pour valoriser le réseau sur la plateforme ADAGE dédiée à l'EAC ;
- le travail sur la refonte du livret des activités circassiennes en milieu scolaire.

Cirque adapté

La FFEC s'appuie depuis de nombreuses années sur le projet porté par l'AFCA (Association Française pour le Cirque Adapté) pour travailler sur ce sujet. L'adhésion à la FFEC de l'association RECEO (Réseau des Écoles ExtraOrdinaires) en tant que membre associé contribue à l'élargissement de cette approche par un réseau de plus en plus large d'écoles de cirque.

La FFEC était présente à l'AG de RECEO à Auch le 21 octobre 2025. Elle continue à soutenir l'association avec différentes actions :

- accueil de sessions de formation et de l'AG ;
- soutien de la communication (page spécifique sur le site web de la FFEC, mailings).

Outre-Mer

Dans sa volonté d'inclure les écoles de cirque des DROM-COM, la FFEC a sollicité, et obtenu (!), un soutien au titre du Fonds d'aide aux échanges artistiques et culturels pour les Outre-mer (FEAC). Deux projets ont été financés :

- l'accueil d'une école de cirque de Guyane (L'Atelier du Cirque) aux Rencontres Nationales des Écoles de Cirque 2025
- la formation au module PPGC (Posture Pédagogique, Gestes et Contacts) d'écoles de cirque des DROM-COM en dépêchant un-e formateur-riche sur place

Forum recherche

Les 17 et 18 septembre 2025, la FFEC a participé à la première édition du forum-recherche "Trajectoires de Corps" coorganisée par Le Plongeur, Pôle national Cirque Le Mans et Le Mans Université, dans le cadre du programme Prévention Optimiste et Active (POPAct). Étaient présents pour la FFEC : le président, le directeur et la chargée de développement.

Au menu, des temps d'échanges et de réflexion sur le rapport au corps et au soin dans les parcours de formation, de la pratique amateur aux écoles professionnelles. Une diversité d'acteurs ont été réunis : des chercheurs de la filière STAPS, des structures de l'enseignement artistique et de la formation professionnelle circassienne, des artistes et des membres du réseau CIRK'ostéo. Plusieurs communications de données scientifiques ont été livrées, des dispositifs exposés et des témoignages partagés.

La FFEC, a mis en avant le travail réalisé notamment dans le cadre de la démarche qualité de l'agrément, sur les différents niveaux de sécurité dans les enseignements (active, passive, affective), sur la formation des pédagogues et sur le plan de prévention VHSS, en particulier la formation Posture Pédagogique Gestes et Contacts.

6. LE DISPOSITIF DU SERVICE CIVIQUE

La FFEC a accompagné en 2025 des écoles de cirque dans l'accueil de volontaires en service civique grâce à son agrément collectif délivré par l'Agence du Service Civique.

CONDITIONS
Être un organisme sans but lucratif Français ou un organisme public, ayant plus d'un an de fonctionnement
Avoir réalisé au moins une ré-adhésion à la FFEC
Pour les structures adhérentes non agréées : enclencher le processus d'agrément «pratique amateur» dans l'année suivant l'accueil du/de la volontaire. L'objectif étant d'obtenir l'agrément 3 ans maximum après ce premier accueil

L'agrément collectif de la FFEC a été renouvelé pour trois ans en 2024, en proposant trois nouvelles missions-cadres aux structures souhaitant accueillir des jeunes en service civique :

Sensibiliser aux arts du cirque les publics les plus éloignés de la pratique artistique et culturelle

Promouvoir l'engagement au sein des écoles de cirque et les liens entre les écoles de cirque et les acteurs culturels, éducatifs, sociaux du territoire

Favoriser les pratiques inclusives dans l'enseignement des arts du cirque

En 2025, ces 3 missions ont été mises en œuvre par 14 volontaires, accueillis dans 11 écoles adhérentes de la FFEC. Les volontaires ont été accueillis pour des missions de 7,9 mois en moyenne, avec un volume hebdomadaire moyen de 27,3 h par semaine.

Les jeunes ont pu, au cours de leur mission, participer à l'organisation des ateliers de cirque dans les écoles ainsi qu'à l'entretien des locaux et du matériel. Ils ont contribué à l'organisation d'événements au sein de leur structure d'accueil ainsi qu'aux actions de promotion et d'animation territoriale.

Le nouvel agrément collectif prendra fin le 28 avril 2027.



1. LA COMMUNICATION FÉDÉRALE
2. LA GOUVERNANCE FÉDÉRALE
3. L'ÉQUIPE FÉDÉRALE

5

LE FONCTIONNEMENT FÉDÉRAL

1. LA COMMUNICATION FÉDÉRALE

La communication de la Fédération Française des Écoles de Cirque se décline de deux façons : l'impression et le numérique. Ces deux moyens sont alors utilisés en fonction des projets soutenus par la FFEC.

Campagne d'adhésion

La campagne d'adhésion ouvre dès le 1 septembre pour s'achever le 31 janvier, mais la réflexion se sa communication commence dès mai. Temps crucial du calendrier fédéral, c'est un moment de premier contact parfois avec les adhérent-es et opportun pour revaloriser les valeurs et objectifs de la FFEC.

COLIS D'ADHÉSION

- Affiche carte de France des membres de la FFEC en 2025
- Carte de Licences Chapiteau / Pro. 2026
- Attestation d'agrément 2026
- Panneaux d'agrément Pratique Amateur et Centre de formation 2026
- Carte d'Exercice 2026
- Plaquette dépliant 2026
- Autocollant FFEC
- Affiche Charte de l'adhérent-e
- Flyer démarche qualité
- Affiche VHSS
- Stylo

La campagne d'adhésion nécessite également l'édition de 14 documents numériques ainsi que la mise à jour du site internet.



LICENCE PRO. 2026

Nom :

Prénom :

École :

Licence n° :

LE CIRQUE ART... ENSEIGNE
DANS LE RESPECT DE LA PERSONNE



LICENCE CHAPITEAU 2026

Nom :

Prénom :

École :

Licence n° :

LE CIRQUE ART... ENSEIGNE
DANS LE RESPECT DE LA PERSONNE

Projet Fédéraux

La FFEC travaille sur une diversité de projets nécessitant des communications spécifiques.

Rencontres Nationales

Dans une démarche éco-responsable, la FFEC a souhaité diminuer la quantité d'objets promotionnels et en améliorer la qualité.

Dépliant programme des Rencontres Nationales 2025

Tote bag personnalisé fait en France

Bloc Notes pour les pédagogues

Questionnaire de culture fédérale

Conduite Labo

Signalétique

Carte numéros d'urgence

"Ticket bienveillance"

Document d'inscription et notice

Présentation de l'Assemblée Générale

Présentation de la filière de formation

Captation de l'ensemble des spectacles de la FFEC et prise photo

Rencontres Régionales

Communiqué de presse pour chaque FREC

Guide

Lutte contre les VHSS

Fiche outils sur la demande du bulletin n°3

Formulaire d'inscription formation PPGC

Flyer retour de communication du plan

Salon des Maires de France

Fiches argumentaires

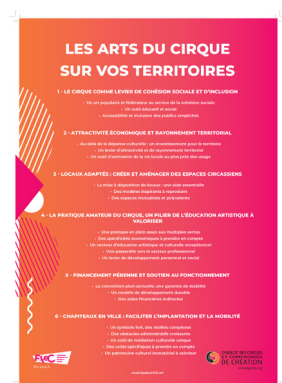
Fiches résumées carte postale

Affiche résumée

Fiches jeux

Fiche outil des Temps d'Échanges Collectif

Programme et fiche d'inscription à l'Analyse des Pratiques Professionnelles



Le site internet

Le site internet de la FFEC répond à deux objectifs :

- la centralisation de l'ensemble des ressources nécessaires aux écoles du réseau de la fédération,
- la création d'un espace de partage d'informations pour le réseau.

On y trouve alors les documents administratifs relatifs aux instances, les "petites annonces" de matériels et d'offres d'emploi (75 annonces en 2025) et le relais de l'actualité du secteur des écoles de cirque dans son ensemble (10 articles ont été postés en 2025).

Le site continue d'évoluer en interne en ajoutant, avec les développeurs, des fonctionnalités nécessaires à la gestion du site et des adhésions.



75

Petites Annonces



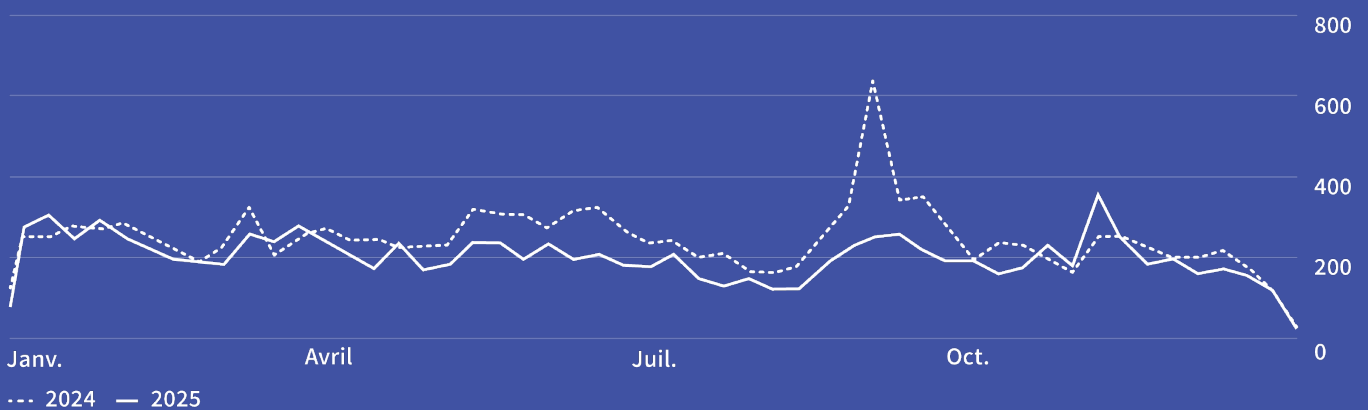
10

Articles

DONNÉES DE NAVIGATION (SUR L'ANNÉE 2025)

On observe une plus grande affluence en 2025 sur le site de la FFEC. On compte **8 700 utilisateur-rices**, soit une **baisse de 22% depuis 2024**. En comparant les courbes, on observe que les moments où le site a été le plus visité ne sont pas les mêmes.

En 2024 le pique de visite était **fin août avant la réouverture de la campagne d'adhésion** alors que cette année, il arrive en novembre. Le gros évènement de ce mois était la **participation au salon des maires de France** de la FFEC et le SCC.



La page la plus consultée demeure "Trouver une école de cirque" avec **6 211 utilisateur-rices**.

La deuxième page la plus consultée est "Devenir un artiste de cirque", cela semble être donc un sujet qui concerne le réseau.

Données issues de Google Analytics et Performance.

Mailing

Le mailing est un des outils le plus direct utilisé par la FFEC pour communiquer sur ses actualités avec les écoles.

En plus de mailings ponctuels selon les sujets, la FFEC News (Newsletter fédérale) est éditée mensuellement. Celle-ci est organisée en 3 parties :

- Infos relatives à la FFEC et son réseau
- FREC'king news : Focus mensuel sur l'activité d'une FREC du secteur
- Infos des partenaires

Les écoles y sont informées des nouveautés de la FFEC et peuvent également y retrouver l'ensemble des outils qui peuvent leur être utiles, des dates de formations en passant par les offres de subvention.

Le taux d'ouverture est de **47%** (un bon taux s'estime à 15-25%). Les mailings sont essentiels à la bonne transmission des informations du réseau.

63 MAILINGS	11 NEWSLETTERS
17 037 MAILS ENVOYÉS	

Réseaux Sociaux


La FFEC est présente sur Facebook, Instagram et LinkedIn.

La FFEC dispose d'une page et d'un compte Facebook, permettant de nourrir des échanges quotidiens avec ses adhérent-es mais aussi le grand public. LinkedIn fonctionne de la même manière avec une page et un compte qui le gère.

Facebook permet un relais rapide des informations des écoles du réseau, des partenaires et bien sûr de la fédération. LinkedIn est plus adapté au communication relative aux partenaires de la filière. Instagram pour les événements et participations diverses de la FFEC.


L'utilisation de chaque réseau se décline également de la même manière conformément aux publics que touche ce dernier. Instagram étant plus utilisé par les 18-24 que les autres, c'est ce réseau qui est privilégié pour atteindre les élèves. À l'inverse, Facebook est utilisé par notre public de 25 à 54 ans, c'est pour cela que c'est le moyen le plus approprié pour joindre les pédagogues et les écoles. De même LinkedIn par sa nature permet de toucher les publics partenaires et professionnels.

Facebook

FACEBOOK 	ABONNÉ·ES	AMI·ES
	3036	5228
	INTERACTIONS	
	+ 11.7%	

Le nombre d'abonné-es et d'ami-es stagne depuis 2 ans avec des départs et de nouvelles arrivées mais les interactions avec la page FFEC continue d'augmenter soulignant une bonne visibilité sur le réseau.


Instagram

INSTAGRAM	ABONNÉ·ES	VARIATION
	1 743	+ 21 %

Depuis 2 ans, Facebook perd en popularité et on observe une absence d'évolution dans les abonné·es et ami·es du compte et de la page FFEC. Cette stagnation est en total opposition à la croissance constante du réseau de la FFEC sur Instagram et LinkedIn.

Des efforts ont été faits en 2025 pour poster et animer plus sur les réseaux de la fédération. La croissance n'a pas été particulièrement impactée par ces derniers et reste stable.

LinkedIn

LINKEDIN	PAGE	
	ABONNÉ·ES	VARIATION
	152	+ 16 %
LINKEDIN	COMPTES	
	ABONNÉ·ES	VARIATION
	520	+ 42 %
LINKEDIN	RELATIONS	VARIATION
	272	+ 19 %

2. LA GOUVERNANCE FÉDÉRALE

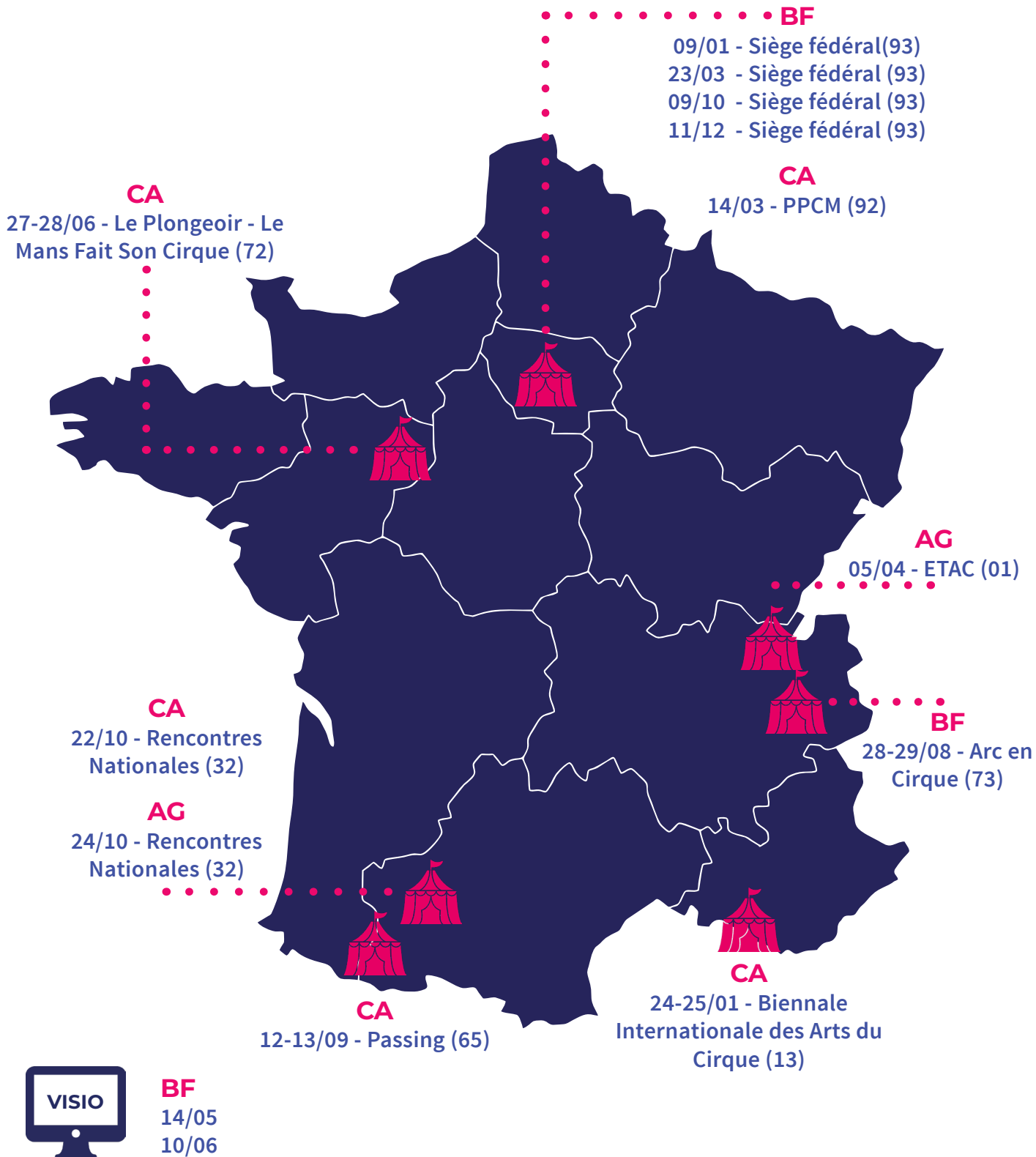
Inauguré en 2019, le nouveau mode de gouvernance fédérale consiste à enrichir le projet fédéral par les travaux de plusieurs commissions de travail thématiques. Ainsi, les commissions impulsent, le Conseil d'Administration décide, le Bureau Fédéral organise et l'équipe salariée fédérale met en œuvre.

Membres du Conseil d'Administration

NOM	PRÉNOM	ÉCOLE	COLLÈGE	RÔLE
ANGELIER	Eric	ARC EN CIRQUE	Centre de formation	Trésorier
CARAYRE	Sandrine	FREC MIDI PYRENEES	FREC	
CHARTIER	Pierre	TURBUL	Pratique amateur	Référent CoP
DAVID	Marie	PEP'S	Pratique amateur (cooptation en septembre)	
DECLERCQ	Émilie	FLIP FLAP	Pratique amateur	Référente CoA&D
DUMONT	Sandrine	CRAC DE LOMME	Centre de formation	
FODELLA	Florent	PISTE D'AZUR	Centre de formation	Président
FORGET	Daniel	LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE	Pratique amateur	
GAUDIN	Julia	FREC SOLEIL	FREC	Référente CoE&M
GUERIN	Yohan	AFCA	Centre de formation	Référent CoF
GUERIN	Michael	FREC GRAND NORD	FREC	
KANDILIAN	Gilles	FREC RHONE ALPES	FREC	
MARCAULT	Tiphaine	LE PLONGEOIR - CITÉ DU CIRQUE	Pratique amateur (démission en juillet)	Secrétaire

PANCHOT	Yannick	FREC GRAND EST	FREC	Référent CoAcc
SUPIOT	Damien	POP CIRCUS	Pratique amateur	Vice-président
THEROND	Caroline	VENTS DE CIRQUE	Pratique amateur	Secrétaire adjointe

Instances





LES COMMISSIONS

Les 5 commissions thématiques (Accompagnement des écoles, Pédagogie, Animation & Développement du territoire, Formation, Égalité & Mixité) ont pour objectif principal d'alimenter le projet fédéral au travers de réflexions, analyses, avis ou propositions d'actions. Elles sont ouvertes à tous·tes les licencié·es du réseau, de manière à ouvrir la participation à l'élaboration des orientations fédérales en dehors des mandats électifs. Elles comptent 39 participant·es au 31/12/2025 et chacune a pour référent.e un·e élu.e du CA fédéral. Un·e membre de l'équipe salariée participe également aux réunions et fait le lien avec les travaux en cours au siège fédéral.

Commission Accompagnement

La commission se porte garante de la vie fédérale du point de vue de chaque école, quel que soit son niveau de développement, dans l'optique de rassembler les structures et de partager le même objectif : faire connaître et partager les activités circassiennes.

 8 Membres	SUJETS	 5 Réunions
	TEC (Temps d'échanges collectifs)	
	Suivi de l'agrément à l'appui des ré adhésions (questionnaires..)	
	Audits aléatoires	
	Outre-mer	



Commission Pédagogie

La commission apporte un esprit d'ouverture au réseau de la FFEC, réfléchit à des "pas de côté". Sa finalité est de faire émerger une culture fédérale de qualité sur la pédagogie des arts du cirque.

 10 Membres	SUJETS	 11 Réunions
	Ecole du·de la Spectateur·rice	
	Fiches jeux	
	L'élève au cœur de son apprentissage	
	La mise en piste	
	Webinaires pédagogie	



Commission Animation et Développement du territoire

La commission mène une réflexion sur les relations entre les écoles entre elles et avec les collectivités territoriales.

 6 Membres	SUJETS	 9 Réunions
	Rencontres inter-FREC 2025	
	Projet structurant FREC Bretagne EAC	
	Projets FREC 2025 (suivi)	
	Projets FREC 2026 (appel à projet)	
	Projets structurants 25-27	
	Journée professionnelle 2026	
	Stages techniques (pratique circassienne approfondie)	

Commission Formation



La commission réfléchit aux actions de formations à développer au sein du réseau fédéral.

 8 Membres	SUJETS	 12 Réunions
	Formation Management responsables pédagogiques	
	Conseil perfectionnement TIAC 2025	
	Groupe de travail renouvellement certification TIAC	
	Groupe de travail certificat complémentaire Cirque	
	Webinaire "Formez vos équipes"	
	Analyse des Pratiques Professionnelles ; accompagnement à destination des animateur·rices et responsables	
	Valoriser un catalogue de formation continue	
Aide initiateur·ice		

Commission Égalité et Mixité

Il s'agit de la plus récente des commissions, née sur l'impulsion du plan fédéral de prévention et de lutte contre les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels (VHSS) (cf. chapitre 2.5).

Ses missions sont d'évaluer le plan VHSS fédéral et d'en proposer des améliorations.

SUJETS	
 10 Membres	Conférence témoignée
	Contrôle honorabilité
	Culture commune
	Données VHSS
	Intégration PPGC dans formations FFEC
	Jurys Rencontres Régionales
	Outils prévention / Affichages
	Plan VHSS (évaluation)
	Tickets de bienveillance - Plateau National 2025
	Enquête communication du plan VHSS
PPGC	 6 Réunions

Plénières des Commissions

Enfin, **deux réunions plénières de toutes les commissions se sont tenues à Bourg-en-Bresse (ETAC) le 4 avril et à Auch (CIRCa) le 23 octobre**, afin de traiter les sujets de manière transversale et de faire émerger des travaux en commun. Lors de la plénière du 4 avril, une formation sur les violences sexistes et sexuelles a été proposée aux membres des commissions et animée par le Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV).

En plus de cette participation importante des bénévoles au fonctionnement de la Fédération, d'autres réunions mobilisent des élus et bénévoles pour la préparation et la mise en œuvre de projets ponctuels (CC Cirque, TIAC, filière cirque, plan VHSS, représentations diverses, etc.)

La totalité de l'engagement bénévole des membres des écoles de cirque pour la Fédération est comptabilisée et évaluée à **2250 heures en 2025**. Cela fait l'objet d'une valorisation dans les comptes.



3. L'ÉQUIPE FÉDÉRALE

L'équipe salariée du siège fédéral a significativement évolué au cours de l'année 2025.

En effet, pour mettre en œuvre les orientations de développement décidées par les AG d'Auch 2024 et de Bourg-en-Bresse en 2025, il a été décidé de créer un poste de chargé·e de développement. À l'issue du recrutement assuré par un jury fédéral, le poste est occupé depuis le 26 août 2025 par Tiphaine Marcault qui a souhaité donner un nouvel élan à son projet professionnel. Tiphaine, forte de son riche parcours au Plongeoir - Pole National Cirque, apporte son expérience sur les missions de formation fédérale et de développement.

Par ailleurs, Vanille Louis a quitté son poste de chargée d'accompagnement. Son remplacement est en cours. Dans l'intervalle, l'équipe fédérale s'est chargée de suivre les dossiers prioritaires.

L'équipe fédérale est composée de 7 postes occupés par les personnes suivantes :

- **Valentin Becasse**, chargé de mission animation du territoire
- **Camille Henwood**, chargée de communication
- **Océane Lobota**, assistante administrative,
- Chargé.e de mission accompagnement des écoles [poste à pourvoir],
- **Tiphaine Marcault**, chargée de développement
- **Guida Rodrigues**, responsable administrative
- **Raphaël Vigier**, directeur

